

de réflexion et a demandé, à titre de faveur personnelle, aux mécaniciens de retourner au travail, j'aimerais savoir si c'est le type de question auquel le ministre peut répondre en ce moment. Peut-il nous dire s'il a reçu une réponse et s'il se propose de suivre cette ligne de conduite?

L'hon. M. Mackasey (ministre du Travail): En effet, monsieur l'Orateur, j'ai personnellement parlé aux syndiqués en grève de la région de Vancouver et de la Colombie-Britannique et je leur ai fait comprendre que la Fraternité des mécaniciens de locomotives et le syndicat national y gagneraient s'ils retournaient au travail sans attendre l'issue des négociations. Ils ont rejeté ma requête, mais ils doivent se réunir de nouveau, paraît-il, à 2 heures cet après-midi pour réexaminer la question.

M. Alexander: Comme le ministre a un certain charme, et je n'essaie pas de plaisanter, peut-il assurer à la Chambre et au pays qu'il va poursuivre ses efforts auprès des mécaniciens et leur demander, à titre de faveur personnelle, de retourner au travail. Peut-il nous assurer qu'il va poursuivre ses efforts dans ce sens?

L'hon. M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, si je croyais que cela pouvait amener un règlement, je baiserais la pierre de Blarney.

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre du Travail, qui a été très conciliant dans cette affaire, s'il va se décider à museler le député de Burnaby-Seymour qui semble vouloir tout gâcher?

* * *

LA JEUNESSE

LE PROGRAMME «PERSPECTIVES-JEUNESSE»—DEMANDES À ÊTRE SOUMISES AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

[Français]

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État, relativement au programme «Perspectives-Jeunesse».

Depuis que le gouvernement de la province de Québec a exigé un droit de veto quant à l'acceptation des projets des étudiants, dans le but de trouver du travail durant les vacances de l'été 1971, projets qui seront payés entièrement par le gouvernement fédéral, l'honorable ministre pourrait-il dire si les étudiants doivent d'abord présenter leurs esquisses de projets à Québec ou à Ottawa?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, l'information de l'honorable député est, de toute évidence, non seulement incomplète mais fautive. Ce qui a été convenu entre les gouvernements de Québec et d'Ottawa, c'est qu'un fonctionnaire du Québec serait délégué au secrétariat qui s'occupe de ces projets et que la coordination pourrait être faite de façon permanente, afin que les priorités et les critères des deux gouvernements soient respectés.

D'ailleurs, un télégramme en ce sens est adressé à tous les gouvernements provinciaux qui veulent déléguer au secrétariat un de leurs fonctionnaires, afin d'assurer la coordination la plus parfaite possible.

La réponse à l'honorable député est très simple: il s'agit d'un projet fédéral, et les demandes doivent être adressées au gouvernement fédéral.

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

A la suite de la réponse que vient de faire l'honorable ministre, pourrait-il dire si la décision finale, relativement à quel projet que ce soit, incombe au gouvernement fédéral?

L'hon. M. Pelletier: Monsieur le président, je pense que j'ai dit assez clairement qu'il s'agissait d'un programme fédéral, mais j'ai aussi dit assez clairement que les gouvernements, fédéral et provinciaux, s'étaient entendus pour prendre des décisions communes qui ne dérangent les priorités ni de l'un ni des autres.

M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire...

[Plus tard]

LES ORGANISMES ADMISSIBLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME «PERSPECTIVES-JEUNESSE»

M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire à l'honorable secrétaire d'État et lui demander si les clubs de bienfaisance comme les Lions ou autres organismes semblables seront aidés financièrement de la même façon dont le sont d'ordinaire les étudiants. Est-ce que ces clubs qui proposent certains projets recevront également une aide financière?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, il s'agit, bien sûr, d'un programme qui s'appelle «Perspectives-Jeunesse», c'est-à-dire un projet impliquant des jeunes, des initiatives de jeunes et des réalisations de jeunes. Que les projets soient patronnés par un comité où se trouvent des adultes et que ceux-ci fassent partie d'un club de quelque nature que ce soit n'est pas un empêchement: mais l'honorable député comprendra que l'accent soit mis sur la responsabilité et l'initiative des jeunes eux-mêmes.

* * *

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LE CONFLIT SALARIAL À L'HUDSON BAY MINING AND SMELTING COMPANY—LES TENTATIVES DE CONCILIATION

[Traduction]

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail. En ce qui concerne la grève des gens de métier employés par la Hudson Bay Mining and Smelting Company à Flin Flon, Manitoba, qui dure depuis près de trois mois et qui cause un tort énorme à l'économie de toute la ville ainsi qu'à un grand nombre de fournisseurs dans tout le pays, le ministre a-t-il d'autres projets pour tâcher de rapprocher les deux parties, étant donné l'échec des dernières tentatives de médiation?